



Commission économique pour l'Europe**Conférence des statisticiens européens****Soixante-huitième réunion plénière**

Genève, 22-24 juin 2020

Point 10 b) de l'ordre du jour provisoire

**Programme de travail du sous-programme statistique
de la Commission économique pour l'Europe :****Documents concernant la planification du sous-programme
statistique de la Commission économique pour l'Europe****Programme statistique pour 2020****Note du secrétariat¹***Résumé*

Le présent document décrit le programme statistique pour 2020 de la Commission économique pour l'Europe, qui est étroitement lié au programme de travail du sous-programme statistique pour 2020 (document ECE/CES/2019/15) adopté en juin 2019 par la Conférence des statisticiens européens et approuvé en décembre 2019 par le Comité exécutif de la Commission économique pour l'Europe.

Le programme statistique pour 2020 a été approuvé par le Bureau de la Conférence à sa réunion d'octobre 2019. Il est soumis à la Conférence pour adoption.

On trouvera en annexe la liste des réunions tenues ou prévues en 2020.

¹ Il a été convenu que le présent document serait publié après la date normale de publication en raison de circonstances indépendantes de la volonté du soumetteur.



I. Introduction

A. Objet du présent document

1. On trouvera décrites dans le présent document les activités que la Division de statistique de la Commission économique pour l'Europe (CEE) mènera en 2020. Ces activités sont conformes au programme de travail pour 2020, qui est le principal document officiel du système de planification et de budgétisation de l'ONU servant de base à l'affectation des crédits budgétaires et à la planification des services d'appui nécessaires pour les programmes de travail de fond.
2. Le programme de travail décrit les activités prévues de manière globale ; celles-ci sont décrites ci-après plus en détail, y compris :
 - Les principales activités en 2020 ;
 - Les raisons qui rendent ces activités nécessaires et les problèmes que celles-ci abordent ;
 - Les résultats et répercussions attendus de ces activités.

B. Objectif et stratégie de la Division de statistique de la CEE

3. Aux termes du projet de budget-programme pour 2020 (A/74/6 (Sect. 20)), l'objectif de la Division de statistique de la CEE est de « faire progresser la statistique officielle aux niveaux national et international ». Il englobe tous les objectifs de développement durable (ODD) puisqu'il vise à permettre un meilleur suivi dans tous les domaines stratégiques.
4. La CEE s'efforce d'atteindre cet objectif au moyen d'activités qui s'articulent autour de quatre axes de travail interdépendants et qui sont menées en étroite coopération avec les États membres (voir la figure 1) : 1) rationalisation des activités statistiques menées au niveau international dans la région de la CEE ; 2) travaux méthodologiques en vue d'élaborer et de promouvoir des directives et recommandations visant à améliorer la qualité des statistiques ; 3) renforcement des capacités, en particulier afin de mesurer les progrès accomplis dans la réalisation des ODD ; et 4) base de données statistiques de la CEE. Les travaux de la Division de statistique de la CEE sont dirigés par la Conférence des statisticiens européens (CSE), qui veille à ce qu'ils soient axés sur les priorités des pays membres. Ils sont menés en étroite coopération avec d'autres organisations internationales actives dans le domaine de la statistique, telles que l'Office statistique de l'Union européenne (Eurostat), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), le Fonds monétaire international (FMI), la Banque mondiale, le Comité inter-États de statistique de la Communauté d'États indépendants (CIS-STAT) et la Division de statistique de l'ONU. En outre, ces travaux répondent aux orientations fournies par le Comité exécutif de la CEE et aux initiatives de l'Assemblée générale des Nations Unies et de la Commission de statistique de l'ONU.
5. Le Comité exécutif de la CEE a examiné les travaux de la CSE pour la dernière fois en décembre 2019. Il s'est félicité des activités menées dans le cadre de la Conférence en vue de promouvoir des statistiques et des données fiables et de grande qualité, essentielles pour la bonne gouvernance et l'élaboration de politiques fondées sur la connaissance des faits. Les pays ont déclaré que la collaboration avec la CSE leur était très utile, en particulier dans les domaines de la modernisation des systèmes statistiques, de la mesure des progrès accomplis dans la réalisation des ODD, des migrations, de la pauvreté, de la qualité de l'emploi et de la comptabilité nationale, notamment dans le contexte de l'économie numérique, de la mondialisation, de la durabilité et du bien-être. Il a été souligné que les travaux réalisés dans le cadre de la CSE servaient souvent de base aux travaux menés sur l'ensemble de la planète et conduisaient à l'élaboration de règles et de normes au niveau mondial. Les membres du Comité exécutif ont également salué le recours efficace à des équipes d'experts axées sur les résultats.

Figure 1
 Axes de travail de la Division de statistique de la CEE



6. La CEE appuie la rationalisation des activités statistiques menées au niveau international dans la région en assurant les services de secrétariat de la CSE.

7. Guidée par les priorités et les besoins des États membres exprimés par l'intermédiaire de la CSE, la CEE mène des travaux méthodologiques en mettant en place des équipes d'experts nationaux et en leur fournissant des services d'appui en vue d'élaborer des normes, des directives et des recommandations ainsi que des recueils de pratiques optimales à l'échelle internationale.

8. À la demande des États membres, la CEE procède à l'évaluation des lacunes des systèmes statistiques nationaux des pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale et entreprend des activités de renforcement des capacités à l'appui de l'application des directives et normes internationales, l'accent étant mis en particulier sur les directives élaborées dans le cadre de la CSE.

9. Enfin, la CEE gère une base de données statistiques axée sur des domaines d'une grande importance politique, notamment les ODD, qui permet de mieux comprendre les questions liées aux grandes orientations et les problèmes en matière de mesure. La mise au jour de lacunes ou d'un manque l'harmonisation dans certains domaines de la base de données permet de définir les priorités des travaux méthodologiques de la CEE visant à améliorer la qualité et la comparabilité des statistiques nationales et aide la CEE à fournir un appui ciblé au développement des systèmes statistiques des pays.

10. Tous les travaux de la CSE sont conformes aux *Principes fondamentaux de la statistique officielle* de l'ONU², norme élaborée par la Conférence et approuvée en 2014 par l'Assemblée générale des Nations Unies (résolution 68/261).

11. Les travaux statistiques de la CEE sont fermement ancrés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui prévoit un suivi et un examen de la réalisation des objectifs et des cibles « fondés sur l'analyse des faits et étayés par des évaluations menées par les pays et des données de qualité, accessibles, actualisées, fiables et ventilées selon le revenu, le sexe, l'âge, la race, l'appartenance ethnique, le statut migratoire, le handicap, la situation géographique et d'autres caractéristiques pertinentes dans le contexte national³ ».

12. Les activités statistiques de la CEE en rapport avec les ODD s'articulent autour de trois grands axes. Tout d'abord, un appui est fourni aux organismes nationaux de statistique

² Voir <http://www.unece.org/stats/archive/docs.fp.e.html>.

³ Voir <https://sustainabledevelopment.un.org/post2015/transformingourworld>, par. 74.

dans leur rôle de coordonnateurs et de fournisseurs de statistiques dans ce domaine. Deuxièmement, des activités de renforcement des capacités méthodologiques et statistiques nationales en matière de statistiques démographiques, sociales, économiques et environnementales sont menées à l'appui de la production de statistiques et d'indicateurs permettant de mesurer et d'orienter les progrès accomplis dans la réalisation des ODD dans des domaines précis. Enfin, la collecte et la diffusion de données sur les indicateurs relatifs aux ODD constituent la troisième composante de ces travaux. En 2020, la CEE mettra sur pied un pôle de connaissances au niveau régional sur les statistiques relatives aux ODD, qui comprendra une plateforme fournissant des données sur les ODD dans les pays de la région de la CEE.

C. La Division de statistique de la CEE et la Conférence des statisticiens européens dans la communauté statistique internationale

13. La CEE assure le secrétariat de la CSE, qui est l'organe statistique intergouvernemental de plus haut niveau de la région de la CEE et une instance de coordination régionale des travaux statistiques internationaux.

14. La CSE se compose des chefs des organismes nationaux de statistique des 56 États membres de la CEE, des pays membres de l'OCDE et de quelques autres pays extérieurs à la région (Brésil, Chine, Mongolie et Afrique du Sud, par exemple). Conformément au Règlement régissant les travaux de la CSE, tout État Membre de l'ONU qui participe régulièrement aux activités de la Conférence peut en devenir membre. Les chefs des services statistiques des organismes internationaux participent aussi activement aux travaux de la Conférence.

15. La CSE et son Bureau s'attachent particulièrement à éviter les doubles emplois avec les travaux d'autres organisations internationales dans la région et à utiliser efficacement les ressources disponibles. La Conférence entreprend des travaux sur des questions nouvelles pour appuyer le développement des statistiques et réunit des experts pour élaborer des produits dans ce domaine, tels que des normes, des directives, des recommandations et des recueils de pratiques optimales, qui ont souvent un retentissement mondial. Les pays mettent en commun des ressources dans le cadre de la Conférence pour développer la statistique en partageant leur expertise et en faisant appel à un vivier international d'experts.

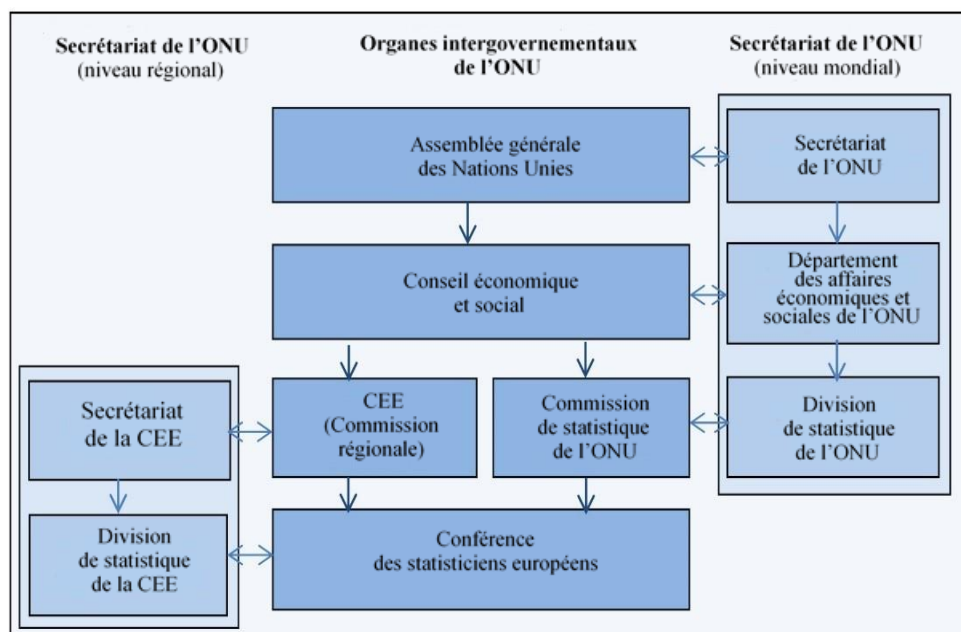
16. En tant que secrétariat de la CSE, la CEE oriente ses travaux statistiques en fonction des priorités des pays membres de la Conférence ainsi que des décisions et des recommandations de la Commission de statistique de l'ONU. Toutes les commissions régionales, y compris la CEE, rendent compte à la Commission de statistique des activités statistiques menées dans leur région.

17. En outre, des orientations générales sont données par le Comité exécutif de la CEE, composé de représentants des gouvernements des pays membres de la CEE, ainsi que par le Conseil économique et social de l'ONU et l'Assemblée générale des Nations Unies.

18. On trouvera à la figure 2 un diagramme illustrant la position de la Division de statistique de la CEE et de la CSE au sein de la structure institutionnelle de l'ONU.

Figure 2

La Conférence des statisticiens européens et la Division de statistique de la CEE au sein de la structure intergouvernementale de l'ONU



19. La CEE coopère étroitement avec d'autres organisations internationales et supranationales menant des activités statistiques, telles que l'OCDE, Eurostat, l'Association européenne de libre-échange (AELE), CIS-STAT, le FMI ou la Banque mondiale, ainsi qu'avec les institutions spécialisées et les fonds et programmes des Nations Unies, les organisations apparentées ou d'autres organismes des Nations Unies, selon les besoins.

20. La contribution de la CEE aux activités statistiques internationales est guidée par les priorités et les besoins des membres de la CEE. La région est diverse et comprend à la fois des systèmes statistiques développés et d'autres en développement. Cette diversité offre une bonne base pour traiter les questions nouvelles tout en veillant à ce que les résultats des travaux soient applicables dans des pays se trouvant à des niveaux différents de développement de la statistique. Les travaux de la Conférence sont enrichissants pour tous les participants car les échanges portent sur les connaissances, les pratiques, les faits nouveaux et les problèmes. Il existe plusieurs exemples de questions qui ont été soulevées pour la première fois dans des pays dont le système statistique était en développement et qui se sont aussi révélées d'un grand intérêt pour les pays dont les systèmes étaient plus avancés, aboutissant à la production d'outils utiles pour tous les pays de la région (par exemple, les Principes fondamentaux de la statistique officielle et la loi générique sur la statistique officielle).

II. Programme de travail annuel

21. En 2020, les travaux statistiques de la CEE seront axés sur les priorités suivantes : statistiques relatives aux ODD ; économie et mondialisation ; population et migrations, questions de genre, pauvreté et inégalités ; environnement, changements climatiques, événements dangereux et catastrophes ; modernisation de la statistique officielle et questions de stratégie et de gestion. Le renforcement des capacités sera centré sur les domaines mis en évidence à l'occasion des évaluations des systèmes statistiques.

A. Rationalisation des travaux statistiques internationaux dans la région de la CEE

22. La coordination des activités statistiques internationales dans la région est une tâche essentielle de la CEE dont l'objectif est d'éviter les doubles emplois, de trouver des

synergies, d'utiliser efficacement les ressources et de réduire la charge de travail des organismes nationaux de statistique. La Conférence et son Bureau examinent régulièrement les travaux statistiques menés dans la région, procèdent à des examens approfondis et organisent des séminaires pour étudier les questions fondamentales et les nouveaux thèmes de la statistique officielle. À sa session plénière annuelle, la Conférence approuve les principaux produits, directives et recommandations élaborés dans le cadre de son programme de travail.

23. Les principaux thèmes des sessions plénières annuelles de la CSE sont choisis par les pays membres et examinés lors de deux séminaires. Le premier séminaire organisé en 2020 sera l'occasion d'engager une réflexion stratégique sur les conséquences de la mondialisation et de la numérisation pour l'avenir des statistiques économiques. La mondialisation et la numérisation ont un énorme impact sur les statistiques économiques. En particulier, les activités des groupes d'entreprises multinationaux illustrent les difficultés qu'ont les statistiques officielles à rendre compte de manière appropriée des phénomènes transfrontières et, par conséquent, à garantir la qualité et la valeur informative des principaux indicateurs économiques. Ce séminaire abordera les questions liées à la mondialisation et à la numérisation, ainsi que les possibilités offertes par les échanges de données internationales entre les groupes d'entreprises multinationaux.

24. En 2020, la réunion plénière de la CSE aura pour deuxième grand thème les nouveaux rôles des organismes nationaux de statistique et d'information géospatiale dans les écosystèmes nationaux de données émergents. Cette partie de la réunion sera organisée dans le cadre d'une séance conjointe avec le Comité régional Europe de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale. Ce séminaire permettra d'étudier les conséquences du développement des écosystèmes nationaux de données pour les organismes nationaux de statistique et d'information géospatiale. Il sera l'occasion d'examiner les perspectives de ces deux communautés afin de définir les domaines et les questions d'intérêt commun dans le cadre desquels celles-ci pourront collaborer plus étroitement à l'avenir.

25. En 2020, la CSE abordera également un troisième thème : « Mieux mesurer la transformation numérique. » Les échanges porteront sur la mesure de l'impact de la numérisation sur l'économie et le bien-être en général, en ne se limitant pas aux comptes nationaux.

26. Le Bureau de la CSE dirigera les travaux statistiques menés dans le cadre de la Conférence et se réunira deux fois en 2020 pour examiner de manière approfondie certaines questions, telles que la mesure du bien-être à l'ère de la « société numérique », les mesures subjectives de la pauvreté et le rôle de la communauté statistique dans l'action climatique. Certains examens approfondis antérieurs donneront lieu à des travaux de suivi en 2020 qui porteront notamment sur les questions suivantes :

- Les pays créent de plus en plus différents types de comptes satellites pour répondre aux besoins d'information des utilisateurs. Toutefois, il est particulièrement nécessaire d'harmoniser ces comptes et de s'assurer de leur conformité aux normes internationales existantes. La CEE entreprendra des travaux visant à élaborer un inventaire en ligne des comptes satellites publiés et un guide général sur les comptes satellites (sous réserve que le Bureau adopte une décision en ce sens en octobre 2019) ;
- L'intégration des données statistiques et géospatiales revêt une importance croissante, en particulier dans le contexte des statistiques sur les ODD. Pour progresser dans ce sens, il est essentiel d'améliorer les compétences et l'accès aux données. Comme suite à l'étude approfondie de l'utilisation de l'imagerie satellitaire et des autres technologies d'observation de la Terre dans les statistiques officielles, la CEE pourrait entreprendre des travaux dans ce domaine et mettre en place des partenariats plus étroits entre les statisticiens et les spécialistes de l'information géospatiale. Une réunion conjointe de la Conférence et du Comité régional Europe de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale se tiendra en 2020.

27. Le Bureau de la CSE est le dépositaire de la « Classification des activités statistiques », qui est largement utilisée et dont la dernière version date de 2009. La CEE en entreprendra une révision en 2020 pour tenir compte de l'apparition de nouveaux domaines, par exemple les statistiques relatives aux changements climatiques ou à la gouvernance.

B. Travaux méthodologiques sur les normes, directives et recommandations statistiques

28. L'objectif des travaux méthodologiques est d'élaborer et de promouvoir des normes, directives et recommandations internationales afin d'améliorer la qualité et la comparabilité des statistiques officielles ainsi que l'efficacité de la production de statistiques comme demandé par les pays.

29. Ces travaux sont menés par des équipes de spécialistes constituées par la CSE ou son Bureau avec un mandat, des objectifs et un calendrier précis et une clause d'extinction. La Division de statistique de la CEE organise les réunions de ces groupes, fait appel à eux, les dirige et les aide à tirer parti de leurs connaissances et de leur expérience pour formuler des normes, des directives et des recommandations ainsi qu'à élaborer des référentiels internationaux de bonnes pratiques. La CEE assure le secrétariat des équipes et leur fournit des moyens tels que des espaces wiki (qui permettent de créer des espaces de travail communs et des forums de discussion) et des téléconférences pour mettre en relation les experts et favoriser les collaborations. Certaines équipes utilisent des méthodes de travail modernes, telles que les « sessions sprints », pour obtenir des résultats dans des délais serrés.

30. Afin de garantir la qualité et la pertinence des produits, toutes les normes, recommandations et directives élaborées par ces équipes de spécialistes sont soumises pour consultation à tous les membres de la CSE (qui comprend près de 70 pays de la région de la CEE et au-delà) avant leur approbation par la Conférence.

31. Les sept équipes spéciales consacrées aux questions ci-après ont achevé leurs travaux et prévoient de soumettre leurs recommandations pour approbation à la session plénière de 2020 de la CSE : recensements de la population et du logement au-delà de 2020 ; utilisation de données longitudinales pour établir des statistiques migratoires ; communication des statistiques genrées ; mesure du pouvoir et des dynamiques décisionnelles au sein des ménages ; mesures ventilées de la pauvreté ; échange et partage de données économiques, ensemble de statistiques essentielles ayant trait aux changements climatiques.

1. Statistiques relatives aux objectifs de développement durable

32. Les travaux statistiques de la CEE englobent tous les ODD et y contribuent en aidant les organismes nationaux de statistique à faciliter la communication par les pays des statistiques s'y rapportant. En outre, les travaux visant à créer une plateforme régionale de données sur les indicateurs relatifs aux ODD se poursuivront en 2020.

33. La résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies intitulée « Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 »⁴ (Programme 2030) préconise un processus de suivi et d'examen dirigé par les pays, qui soit rigoureux, fondé sur l'analyse des faits et étayé par des évaluations menées par les pays et des données de qualité, accessibles, actualisées, fiables et ventilées (par. 74 g) du Programme 2030).

34. Les organismes nationaux de statistique sont chargés de rendre compte chaque année de 232 indicateurs relatifs aux 17 objectifs et 169 cibles des ODD et de coordonner la communication de ces données. Cinquante organismes du système des Nations Unies et autres, appelés organismes responsables, sont chargés de recevoir et d'harmoniser les statistiques nationales et d'établir des agrégats régionaux et mondiaux pour la base de données mondiale sur les ODD gérée par la Division de statistique de l'ONU en vue de les inclure dans le rapport annuel du Secrétaire général sur les progrès accomplis dans la

⁴ A/RES/70/1.

réalisation des ODD⁵. Cela exige une coordination sans précédent en matière de méthodologie, de flux de données et de communication, qui englobe de manière transversale les différents objectifs et domaines thématiques.

35. Les travaux de la CEE dans ce domaine sont dirigés et coordonnés par le Groupe directeur des statistiques pour les ODD. Sa publication phare, la Feuille de route sur les statistiques pour les ODD (*CES Road Map on Statistics for SDGs*) (CEE, 2017), est appliquée par de nombreux pays et organisations internationales⁶. La CEE élabore actuellement une deuxième édition de la Feuille de route en tenant compte des connaissances nouvelles, des enseignements tirés de l'expérience et des nouveaux problèmes, qui sera publiée en 2021. Elle met également en place un pôle de connaissances sur les statistiques à l'appui des ODD, dans lequel seront disponibles des informations plus détaillées sur ses travaux dans ce domaine ainsi que des ressources utiles à l'intention des experts⁷.

36. S'inspirant des orientations pratiques de la CEE concernant les plateformes nationales de notification en ligne pour le suivi des statistiques sur les ODD, un nombre croissant de pays élaborent de telles plateformes en vue de fournir des données nationales pour l'établissement d'indicateurs sur les ODD⁸. Ces travaux se poursuivront afin de faciliter la transmission des données sur les ODD aux organismes responsables à partir des plateformes nationales de notification, dans le cadre des échanges de connaissances et de données d'expérience relatives à l'utilisation de l'interface de programmation d'applications (API) et de la norme Statistical Data and Metadata eXchange (échange de données et de métadonnées statistiques (SDMX)).

37. Une équipe spéciale chargée de la communication des statistiques relatives aux ODD élaborera des orientations sur la manière dont les pays peuvent communiquer le plus efficacement possible ces statistiques aux parties prenantes, notamment dans le cadre des examens nationaux volontaires présentés au Forum politique de haut niveau pour le développement durable.

38. Une équipe spéciale chargée du renforcement des capacités statistiques a élaboré une matrice qui sert d'outil d'auto-évaluation aux organismes de statistique pour recenser leurs besoins et leurs priorités communes en matière de renforcement des capacités. Cette matrice peut être communiquée aux donateurs potentiels pour faire en sorte que les activités de renforcement des capacités correspondent bien aux besoins des pays. L'équipe spéciale chargée du renforcement des capacités statistiques testera la matrice et intégrera les orientations et les enseignements tirés de son utilisation dans la deuxième édition de la Feuille de route. Ces travaux s'inscrivent dans le droit fil de la stratégie de renforcement des capacités statistiques approuvée en 2018 par la CSE. Ils seront menés à la demande et de manière modulaire, afin d'élaborer des solutions pratiques.

39. De nouveaux travaux ont été entrepris pour mettre en place une plateforme régionale de données sur les indicateurs relatifs aux ODD en réponse aux demandes émanant de deux sources. La première de ces demandes est liée à la réforme du système des Nations Unies pour le développement, qui préconise la consolidation des capacités existantes dans les régions en matière de données et de statistiques, et la mise en place d'écosystèmes de données régionaux cohérents. La seconde demande en ce sens découle de la décision prise par la CEE à sa session d'avril 2019 d'examiner les progrès accomplis dans la réalisation des ODD au cours des réunions régionales annuelles consacrées au développement durable, sur la base d'un rapport statistique régional s'appuyant sur les statistiques et les ensembles de données existants. Un tableau de bord regroupant un certain nombre d'indicateurs relatifs aux ODD les plus représentatifs des pays de la région permettra à un large public de

⁵ Voir <http://www.un.org/sustainabledevelopment/progress-report/>.

⁶ Voir <http://www.unece.org/fileadmin/DAM/stats/publications/2017/ECECESSTAT20172.pdf>.

La Feuille de route est également disponible en russe et en espagnol.

⁷ <https://statswiki.unece.org/display/SFSDG/Statistics+for+SDGs+Home> [à remplacer par un nouveau lien dès qu'il sera disponible].

⁸ En août 2019, 47 pays de la région de la CEE avaient mis en place ou prévoyaient de mettre en place une plateforme nationale de notification ou un autre type de plateforme en ligne pour la diffusion de données nationales relatives aux indicateurs concernant le développement durable.

non-spécialistes d'obtenir rapidement et facilement dans des formats adaptés aux PC et aux appareils mobiles des informations sur les progrès accomplis par les pays de la CEE dans la réalisation des ODD. Ces données seront conservées dans l'infrastructure existante de la base de données statistiques de la CEE, ce qui permettra aux utilisateurs de créer des tableaux et des graphiques personnalisés et de consulter les métadonnées.

40. La Division de statistique mène également des travaux méthodologiques et des activités de renforcement des capacités nationales dans le domaine des statistiques démographiques, sociales, économiques et environnementales dans l'objectif d'éclairer les décisions ayant trait à la réalisation des ODD. Les travaux thématiques décrits ci-après dans diverses sections du présent document font référence aux ODD dont ils appuient la mesure de leur réalisation.

2. Économie et mondialisation

41. La CEE collabore avec les pays pour mettre en œuvre des normes et recommandations internationales visant à améliorer la qualité et la comparabilité des statistiques économiques, conditions préalables à l'élaboration de nombreux indicateurs mondiaux relatifs aux ODD, notamment tous les indicateurs dont le produit intérieur brut (PIB) fait partie du dénominateur. Les principaux domaines prioritaires pour 2020 comprennent la mesure de la croissance économique, du bien-être et de la durabilité ; la mondialisation ; les registres statistiques des entreprises et l'entrepreneuriat ; la qualité de l'emploi ; le capital humain; les prix ; et les indicateurs de tendance, indicateurs composites et indicateurs d'opinion.

42. La CEE encourage la mise en œuvre du Système de comptabilité nationale de 2008 (SCN 2008) afin de permettre la fourniture de données de grande qualité pour l'analyse et les politiques économiques dans le cadre du Programme mondial de mise en œuvre du SCN 2008, et elle contribue au programme de recherche mondial du SCN sur la mesure de la mondialisation, de la numérisation, du bien-être et de la durabilité. En 2020, la CEE fera progresser les travaux méthodologiques portant sur la mesure du capital humain, les dispositifs mondiaux de production et l'échange de données économiques, qui sont étroitement liés aux domaines prioritaires du programme de recherche du SCN. Elle continuera également d'appuyer, en coopération avec d'autres partenaires régionaux, la mise en œuvre du SCN 2008 en Europe orientale, dans le Caucase et en Asie centrale (EOCAC) ainsi qu'en Europe du Sud-Est. Pour donner suite aux activités précédentes, un atelier et une séance spéciale seront organisés en 2020 à l'intention de ces pays en vue de promouvoir des travaux conjoints des organismes de statistique et des banques centrales et/ou des ministères des finances sur la cohérence et la qualité globale des statistiques économiques.

43. Pour évaluer la manière dont les compétences et les connaissances acquises par l'éducation et la formation influencent la croissance économique et la productivité, il est nécessaire d'améliorer les méthodes de mesure. En 2019, une équipe spéciale de la CSE a élaboré un guide de compilation qui vise à aider les pays à établir des comptes satellites pour l'éducation et la formation comparables au niveau international. En 2020, la CEE appuiera l'utilisation de ce guide dans les pays, ce qui permettra à terme d'améliorer la mesure du capital humain fondée sur les coûts. Le Groupe d'experts de la comptabilité nationale constituera une enceinte propice à l'échange de données d'expérience et de meilleures pratiques dans ce domaine et contribuera à l'élaboration d'orientations plus générales à l'intention des organismes nationaux de statistique sur la production de comptes satellites répondant aux divers besoins des utilisateurs.

44. Dans le contexte de la mondialisation, les entreprises fonctionnent au sein de chaînes de valeur complexes qui enjambent plusieurs pays, ce qui pose de plus en plus de problèmes pour établir une comptabilité « nationale ». L'échange de données économiques entre les pays devient donc une nécessité, comme l'indique le Guide pour la mesure de la production mondiale (*Guide to Measuring Global Production*) (CEE, 2015). En 2020, une équipe spéciale de la CSE mènera à bien l'élaboration de directives, d'outils et de principes en vue de l'échange de données économiques qui prendront en compte les facteurs favorables et les obstacles recensés au cours d'un examen des pratiques actuelles. Une partie importante de ces activités consistera à appuyer le réseau d'experts des grandes

entreprises complexes afin de permettre le partage des meilleures pratiques en matière de collaboration avec les groupes multinationaux et de collecte de données sur leurs activités mondiales.

45. La CEE continuera de collaborer avec d'autres groupes d'experts internationaux qui s'occupent des effets de la mondialisation sur les statistiques économiques, comme le Comité d'experts de l'ONU chargé des statistiques relatives aux entreprises et au commerce ; le Groupe des Amis de la présidence sur les statistiques économiques ; le projet d'Eurostat sur les Comptes mondiaux intégrés et divers groupes d'experts de l'OCDE.

46. La CEE, en coopération avec l'Organisation internationale du Travail (OIT), Eurostat, le FMI, l'OCDE et d'autres partenaires, encourage la mise en œuvre des recommandations internationales sur les indices des prix à la consommation (IPC), qui jouent un rôle important dans l'élaboration des politiques et sont largement utilisés pour l'indexation des salaires, pensions et prestations de sécurité sociale. En juin 2020, la réunion biennale du Groupe d'experts des IPC abordera un certain nombre de sujets, parmi lesquels les nouvelles sources de données pour l'établissement des IPC, le rôle des IPC dans la mesure de l'économie numérique et du bien-être, les questions méthodologiques et la satisfaction des besoins des utilisateurs. Dans le cadre du programme ECASTAT de renforcement des capacités en matière de statistiques économiques, une séance spéciale sera organisée pour les pays de l'EOCAC et de l'Europe du Sud-Est.

47. En collaboration avec Eurostat et l'OCDE, la CEE appuie l'élaboration de registres statistiques des entreprises, qui sont indispensables à la collecte et à la production efficaces de données et de statistiques économiques. Elle continuera d'appuyer la mise en œuvre des Directives sur les registres statistiques des entreprises (*Guidelines on Statistical Business Registers*) (CEE, 2015) et des Directives sur l'utilisation des registres statistiques des entreprises pour appuyer la production de statistiques sur la démographie des entreprises et l'entrepreneuriat (*Guidelines on the use of statistical business registers for business demography and entrepreneurship statistics*) (CEE, 2019) par les organismes nationaux de statistique. La CEE commencera à préparer la réunion biennale du Groupe d'experts des registres des entreprises qui aura lieu en 2021 et qu'elle organisera conjointement avec Eurostat et l'OCDE. Une séance spéciale sera consacrée à l'examen des difficultés que pose la création de registres statistiques des entreprises dans les pays de l'EOCAC et d'Europe du Sud-Est.

48. La CEE, conjointement avec Eurostat, l'OIT et l'OCDE, dirige les travaux internationaux sur la mesure de la qualité de l'emploi visant à répondre à la demande de données sur les aspects qualitatifs de l'emploi au-delà des statistiques traditionnelles sur la population active. Sur la base des travaux de la réunion du Groupe d'experts sur la mesure de la qualité de l'emploi en novembre 2019, le Groupe directeur de la CEE chargé de cette question révisera le Manuel sur la mesure de la qualité de l'emploi (*Handbook on Measuring the Quality of Employment*) (CEE, 2015) afin de tenir compte de la révision des normes de l'OIT, des données d'expérience nationales et des questions nouvelles.

49. Les indicateurs de tendance, indicateurs composites et indicateurs d'opinion permettent d'éclairer des aspects de l'économie et de la société qui, traditionnellement, n'étaient pas couverts par les statistiques officielles, par exemple en établissant des indicateurs de tendance sur le développement économique et des indicateurs composites de mesure du bien-être. En 2019, la CSE a adopté les Directives concernant l'établissement d'indicateurs de tendance, indicateurs composites et indicateurs d'opinion (*Guidelines on producing leading, composite and sentiment indicators*) à l'intention des organismes nationaux de statistique. En 2020, sous réserve de la décision du Bureau de la CSE, la CEE lancera des activités de suivi dans ce domaine afin d'élaborer de nouvelles orientations à l'intention des pays, notamment en permettant l'échange de données d'expérience et l'apprentissage entre parties prenantes.

3. Population et migration, situations respectives des femmes et des hommes, pauvreté et inégalités

50. La CEE met au point des méthodes statistiques dans des domaines d'une grande importance pour l'action publique afin de répondre à la demande croissante de données sur

le bien-être de la population, le contexte social et les changements démographiques. En 2020, les travaux porteront sur la pauvreté et les inégalités, les migrations, les questions de genre et les recensements de la population. De nombreuses difficultés sont liées à la nécessité d'accroître l'utilisation des données administratives et de recueillir des données sur des groupes de population difficiles à atteindre. Ce domaine d'activité revêt une importance particulière pour le suivi des progrès accomplis dans la réalisation des ODD, car de nombreux indicateurs font appel à des données démographiques dans leur dénominateur et doivent être ventilés par sexe, statut migratoire et d'autres variables.

51. La CEE aide les pays à se préparer à la série de recensements de la population et des logements de 2020, qui constituent le socle même des systèmes statistiques. Les recensements fournissent sur la population et le parc de logements des informations de base qui sont utilisées pour planifier les infrastructures et les services publics ainsi que pour produire des indicateurs relatifs aux ODD et de nombreuses autres statistiques dans lesquels la population est le dénominateur. Les recensements couvrent l'ensemble de la population et permettent de produire des statistiques concernant différents petits groupes de population à propos desquels les mesures sont essentielles pour garantir que « personne ne soit laissé pour compte » dans la réalisation des objectifs du Programme 2030.

52. La résolution du Conseil économique et social sur le Programme mondial de recensement de la population et de l'habitation (2020) définit un mandat à l'échelle mondiale. Les coûts, la qualité des données, le fardeau imposé aux répondants et la protection de la vie privée suscitent de plus en plus de préoccupations, ce qui exige des solutions méthodologiques nouvelles et plus efficaces. Pour y répondre, la CEE organisera en 2020 une réunion d'experts et un atelier destinés à appuyer la mise en œuvre des Recommandations de la Conférence des statisticiens européens pour le cycle de recensements de la population et du logement de 2020 (*Conference of European Statisticians Recommendations for the 2020 Round of Population and Housing Censuses*) (CEE, 2015), lors desquels l'accent sera mis sur la modernisation des méthodes et techniques de recensement. Étant donné qu'un nombre croissant de pays ont l'intention d'utiliser des sources administratives pour le recensement de 2020, une équipe spéciale de la CEE élabore actuellement des Directives relatives à la mesure de la qualité des sources administratives utilisées pour les recensements (*Guidance on the measurement of the quality of administrative sources for use in censuses*). Le Groupe directeur sur les recensements de la CEE établira la version finale d'une analyse approfondie de l'avenir des recensements de la population et des habitations après le cycle de 2020.

53. La CEE encourage l'échange de données d'expérience et les travaux méthodologiques sur la mesure de la pauvreté et des inégalités. La mesure des progrès accomplis dans la réalisation des ODD relatifs à l'élimination de la **pauvreté** (objectif 1) et à la réduction des inégalités (objectif 10) nécessite des données comparables et un ensemble cohérent d'indicateurs. En 2020, la CEE organisera une réunion d'experts pour examiner la mise en application du Guide sur la mesure de la pauvreté (*Guide on Poverty Measurement*) (CEE, 2017), les besoins régionaux en matière de nouveaux travaux méthodologiques et les problèmes que pose la mesure des indicateurs relatifs aux ODD portant sur la pauvreté et les inégalités. L'équipe spéciale chargée des mesures ventilées de la pauvreté et l'équipe spéciale chargée des mesures relatives à l'exclusion sociale achèveront leurs travaux en 2020. La CEE continuera de promouvoir l'utilisation du module d'enquête harmonisé concernant les mesures de la pauvreté dans les pays de l'EOCAC.

54. L'un des objectifs de la CEE consiste à améliorer la disponibilité, la qualité et la comparabilité internationale des statistiques sur les migrations. Cela répond à la forte demande de collecte et d'utilisation de données sur ce sujet, exprimée, entre autres, dans le premier objectif du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières que l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté en 2018. Dix indicateurs relatifs aux ODD sont directement liés aux migrations et 24 autres doivent être ventilés en fonction du statut migratoire. La session de travail de 2020 de la CEE sur les statistiques migratoires portera sur les changements apportés aux définitions des différentes catégories de migrants, l'intégration de données provenant de sources multiples, l'utilisation de données longitudinales pour les mesures relatives aux migrations, et les activités de mesure relatives aux groupes de migrants difficiles à atteindre. Une équipe spéciale achèvera l'élaboration

de directives relatives à la manière d'intégrer des données longitudinales dans les statistiques annuelles sur les migrations. Pour améliorer l'utilisation et l'échange de données, la CEE continuera de mettre à jour et d'améliorer son Centre d'échange d'informations sur les statistiques migratoires (*Clearing House on Migration Statistics*). Elle procédera à un nouvel essai du module d'enquête harmonisé pour les mesures relatives aux migrations et aux envois de fonds dans les pays de l'EOCAC.

55. Les travaux de la CEE sur les statistiques genrées visent à partager les connaissances et les données d'expérience et à renforcer les capacités dans les domaines où les données et les indicateurs sur l'égalité des sexes sont insuffisants ou absents. Il est nécessaire d'améliorer les statistiques genrées pour assurer le suivi des ODD, en particulier pour parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles (objectif 5). Les statistiques mesurant la participation des femmes à l'exercice du pouvoir et à la prise de décisions se limitent presque exclusivement à la sphère publique, alors que les cadres directifs tiennent également compte de la prise de décisions dans les familles et les ménages, qui n'est pas mesurée par ces statistiques. En 2020, deux équipes spéciales achèveront leurs travaux sur l'élaboration de directives à l'intention des organismes de statistique, respectivement sur la mesure des dimensions de genre dans le partage du pouvoir et de la prise de décisions au sein des ménages ; et sur la communication de statistiques genrées aux décideurs et au public. Une équipe d'experts analyse également les pratiques nouvelles en matière de mesure de l'identité de genre. La CEE continuera de promouvoir l'application au niveau national de sa panoplie d'outils pour la formation des utilisateurs de statistiques genrées (*toolkit for training users of gender statistics*).

4. Environnement, changements climatiques, événements dangereux et catastrophes

56. Les activités de la CEE dans ce domaine visent à améliorer les statistiques qui présentent un grand intérêt pour les politiques de l'environnement et qui sont nécessaires pour établir de nombreux indicateurs relatifs aux ODD. Les principales priorités en 2020 comprendront les statistiques et les indicateurs ayant trait aux changements climatiques, les statistiques environnementales, le Système de comptabilité économique et environnementale (SCEE) et les statistiques relatives aux événements dangereux et aux catastrophes.

57. Des trois piliers du développement durable (économie, société et environnement), c'est pour le pilier environnemental que la disponibilité des données est la plus faible. Le Programme des Nations Unies pour l'environnement estime que les données sont insuffisantes pour environ 68 % des indicateurs relatifs au ODD ayant trait à l'environnement, ce qui rend très difficile l'évaluation des progrès accomplis et la compréhension des problèmes auxquels les écosystèmes font face, ainsi que de la relation entre l'environnement et les populations. La fourniture de données sur les ODD ayant trait à l'environnement (par exemple les objectifs 6, 14 et 15) pose problème à tous les pays, surtout à ceux dont les systèmes statistiques sont moins développés.

58. Une équipe spéciale conjointe du Comité des politiques de l'environnement de la CEE et de la CSE appuiera l'amélioration de la production et de la qualité des statistiques de l'environnement dans les pays de l'EOCAC et d'Europe du Sud-Est, conformément aux Principes d'application d'indicateurs de l'état de l'environnement dans les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale (*UNECE Guidelines for the Application of Environmental Indicators in Eastern Europe, Caucasus and Central Asia*). En 2020, l'équipe spéciale continuera d'examiner ces directives pour les harmoniser avec les indicateurs des ODD, le Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement et le SCEE. La Division de statistique de la CEE, en étroite collaboration avec la Division de l'environnement de la CEE, continuera d'aider les pays à produire et communiquer régulièrement des statistiques et des indicateurs sur l'environnement. Ces travaux contribuent au Système paneuropéen de partage d'informations sur l'environnement et sont menés en étroite coopération avec l'Agence européenne pour l'environnement, Eurostat et la Division de statistique de l'ONU. La possibilité de relier le Système de partage d'informations sur l'environnement aux plateformes nationales de notification pour les ODD sera examinée.

59. La CEE, conjointement avec l'OCDE, appuie l'application du SCEE dans la région. Il s'agit notamment de renforcer les capacités à mettre en œuvre le SCEE, de permettre l'échange de connaissances et d'expériences, d'évaluer la disponibilité des données, et d'élaborer des méthodes et de recourir à de nouvelles sources pour obtenir les données nécessaires. En 2020, les travaux seront axés sur la mise en œuvre du SCEE dans le contexte des ODD, des changements climatiques et d'autres actions, ainsi que sur la recherche de nouvelles techniques et de nouvelles sources de données aux fins de la compilation des comptes du SCEE, sur les stratégies de communication et sur la coordination des travaux dans la région. La Division de statistique de la CEE organisera également des ateliers de formation et des missions consultatives pour renforcer les capacités des pays de l'EOCAC.

60. Les travaux visant à améliorer les statistiques officielles aux fins de l'analyse des changements climatiques font intervenir des statisticiens et des partenaires compétents dans le domaine climatique tels que la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et l'Organisation météorologique mondiale (OMM). En 2020, la CEE organisera un forum d'experts pour examiner les progrès accomplis dans la mise en œuvre des Recommandations de la Conférence des statisticiens européens sur les statistiques relatives aux changements climatiques (*CES Recommendations on Climate Change-related Statistics*) (CEE, 2014) pour donner suite à l'Accord de Paris, au Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe et à l'ODD 13. Le Groupe directeur de la CEE continuera d'aider les pays à élaborer des plans d'action pour la mise en œuvre des Recommandations et collectera les bonnes pratiques qui s'y rapportent en vue de les partager sur une plateforme wiki. En 2020, l'accent sera mis notamment sur les travaux visant à contribuer au recensement d'indicateurs et de statistiques sur l'adaptation aux changements climatiques. Un autre objectif consistera à aider les pays à intégrer l'ensemble d'indicateurs de base ayant trait aux changements climatiques qui a été défini par une équipe spéciale de la CEE.

61. La CEE réunit des statisticiens et des experts des risques de catastrophe, notamment ceux qui participent aux travaux du Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes, en vue d'établir des statistiques officielles sur les catastrophes et les événements dangereux. Les Recommandations sur le rôle des statistiques officielles dans la mesure des événements dangereux et des catastrophes (*Recommendations on the Role of Official Statistics in Measuring Hazardous Events and Disasters*) ont été approuvées par la CSE en juin 2019. Elles détaillent les mesures pratiques que les organismes nationaux de statistique, en coordination avec les organismes nationaux responsables de la gestion des catastrophes, peuvent prendre en vue de contribuer à la gestion des catastrophes et à la réduction des risques. Elles comprennent également une liste d'activités de suivi, préconisant notamment de disposer de plus d'orientations relatives à l'emploi dans les statistiques des termes, définitions et classifications utilisés dans le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe, et de mettre en place un forum régional pour l'échange de connaissances et de données d'expérience. En 2020, les travaux porteront également sur l'appui à la mise en œuvre des recommandations et l'utilisation dans les statistiques de définitions, classifications et termes importants.

62. Les statistiques sur les déchets présentent un grand intérêt pour l'action publique dans le contexte des ODD, de l'économie verte, de l'efficacité de l'utilisation des ressources, de l'économie circulaire, de la consommation et de la production durables, des changements climatiques et de nombreux autres domaines d'action. Cependant, il existe dans ce domaine d'importants problèmes conceptuels et méthodologiques qui rendent impossible la comparaison des données. En dehors de l'Union européenne, il n'existe pas de classification internationale des déchets à des fins statistiques. Des aspects importants de la gestion des déchets liés à certaines activités informelles et illégales ne sont pas inclus dans les statistiques officielles sur les déchets et sont difficiles à saisir sur le plan statistique. En vue d'améliorer cette situation, une équipe spéciale de la CEE, composée d'experts de pays, d'organisations professionnelles et d'organismes internationaux (notamment le secrétariat de la Convention de Bâle, Eurostat, l'OCDE et la Division de statistique de l'ONU), met au point un cadre conceptuel pour les statistiques sur les déchets. Ce cadre servira de base à l'harmonisation des concepts et des définitions, à l'élaboration

de classifications types et à la définition d'orientations méthodologiques en vue d'améliorer la qualité des informations nécessaires pour l'élaboration de mesures importantes relatives aux déchets.

5. Questions de stratégie et de gestion des statistiques officielles

63. Le premier des Principes fondamentaux affirme que la « statistique officielle constitue un élément indispensable du système d'information de toute société démocratique, fournissant aux administrations publiques, au secteur économique et au public des données [...]. À cette fin, des organismes responsables de la statistique officielle doivent établir les statistiques officielles selon un critère d'utilité pratique et les rendre disponibles, en toute impartialité, en vue de rendre effectif le droit d'accès des citoyens à l'information publique ». Pour pouvoir rendre effectif cet engagement, la statistique officielle a besoin de s'appuyer sur une base juridique et institutionnelle solide. Étant donné que la situation des producteurs d'information évolue rapidement, l'infrastructure législative et institutionnelle doit appuyer l'élaboration de nouveaux modèles d'activité, l'établissement de partenariats et l'utilisation de nouvelles sources de données et de technologies novatrices pour faciliter la modernisation des statistiques officielles et permettre d'éliminer les obstacles inutiles à la pleine réalisation de leur potentiel. Les normes et pratiques communes sont rares dans ce domaine. Les activités de la CEE visent à renforcer la réactivité, la responsabilité et la transparence des institutions de statistique afin de garantir l'accès à des informations de grande qualité, comme le prévoient les ODD (objectif 16).

64. En 2020, la CEE continuera de promouvoir et de diffuser le Document d'orientation sur la modernisation de la législation statistique (*Guidance on modernizing statistical legislation*) (CEE, 2018) de la CSE afin de faciliter le développement continu des systèmes statistiques, d'assurer l'indépendance et la responsabilité de ces systèmes et de garantir la sécurité des données et la grande qualité des statistiques. La première réunion d'experts CEE/Eurostat sur la modernisation de la législation relative aux statistiques aura pour but de recueillir des données d'expérience et des bonnes pratiques, ainsi que d'examiner les nouveaux problèmes qui se posent à cette législation, notamment ceux qui ont été recensés par les équipes de spécialistes de la CSE dans leurs domaines de travail respectifs. Elle sera également l'occasion de poursuivre les travaux menés conjointement par les experts sur les cadres juridiques relatifs aux statistiques, ainsi que la collaboration entre la CEE et d'autres organisations internationales dans ce domaine. En outre, elle permettra de déterminer quels sont les autres documents d'appui et orientations pratiques nécessaires pour renforcer et mettre en application la législation relative aux statistiques.

65. En 2020, dans le prolongement des Recommandations sur les moyens de promouvoir, de mesurer et de faire connaître l'utilité de la statistique officielle (*Recommendations for promoting, measuring and communicating the value of official statistics*) (CEE, 2018), la CEE continuera à procéder avec les pays intéressés à des tests des méthodes de mesure de la valeur des statistiques officielles. Elle enrichira la plateforme wiki des meilleures pratiques pour partager les résultats des travaux novateurs des pays en vue d'inciter les organismes de statistique à accroître la valeur des statistiques qu'ils produisent, et les tests aideront à mettre en évidence cette valeur de manière concrète. Une équipe spéciale s'efforcera d'affiner et de développer le cadre de mesure afin de fournir des orientations plus détaillées aux pays qui souhaitent l'utiliser pour évaluer leurs produits.

66. L'importance croissante de l'intégration de l'information statistique et géospatiale exige un partenariat plus étroit entre les experts du domaine géospatial et les statisticiens. Dans sa résolution E/2016/L.28, le Conseil économique et social « demande que les commissions régionales apportent l'appui nécessaire, sur demande et selon qu'il convient, aux activités des organes régionaux relevant de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale ». En 2020, la CEE et le Comité régional Europe de l'Initiative continueront à promouvoir le dialogue entre les organismes nationaux chargés de l'information géospatiale et de l'information statistique. D'autres activités conjointes sont envisagées pour cette année, notamment un atelier conjoint avec Eurostat. L'objectif est de réunir des experts d'organismes nationaux de statistique, de cartographie et du domaine géospatial afin de mettre en commun les bonnes pratiques.

6. Modernisation de la statistique officielle

67. Les producteurs de statistiques officielles doivent surmonter de nombreux obstacles et s'adapter à un environnement en constante évolution. De nouveaux indicateurs statistiques, ventilés selon un plus grand nombre de critères, doivent être produits plus rapidement. Dans le même temps, les budgets sont soumis à de fortes pressions et de nouveaux producteurs apparaissent dans ce domaine d'activité, proposant des statistiques non officielles qui font concurrence aux statistiques officielles. La CEE collabore avec les pays pour créer des modèles, des normes et des cadres et formuler des directives afin de les aider dans leurs efforts de modernisation et de collaboration. Le Groupe de haut niveau sur la modernisation de la statistique officielle de la CEE a été créé afin de superviser et d'orienter ces travaux. Il s'agit d'un groupe de statisticiens en chef qui sont déterminés à diriger activement la modernisation des organismes de statistique. Leur mission consiste à travailler ensemble pour définir les tendances, les menaces et les possibilités en matière de modernisation des organismes de statistique. Le Groupe de haut niveau offre une plateforme commune aux experts qui leur permet d'élaborer des solutions de manière souple et adaptable. Il constitue un cadre permettant d'intégrer différents groupes d'experts, projets, ateliers, ainsi que d'autres activités diverses. En raison de la nature dynamique de ces activités, le programme de travail est toujours arrêté en novembre-décembre de l'année précédant celle de leur mise en œuvre.

68. La CEE assure les services de secrétariat pour ces travaux consacrés à l'élaboration de nouveaux modèles et normes, au renforcement des capacités et à la mise en commun des outils statistiques afin d'innover en matière de production statistique. Ces activités sont menées par quatre groupes de modernisation (Appui à la mise en œuvre des normes, Mise en commun des outils, Capacités et communication, et Réseau de recherche fondamentale), dans le cadre de projets annuels et de plusieurs ateliers sur la modernisation et la méthode Sprint tout au long de l'année. Le Groupe de haut niveau supervise également des ateliers organisés par la CEE, l'accent étant mis sur la diffusion et la communication, la collecte de données, la préparation des données statistiques et la confidentialité. En raison de la nature dynamique de ces travaux, le délai entre la planification des activités et leur mise en œuvre est très court. Les principales activités des quatre groupes et les thèmes des projets du Groupe de haut niveau pour 2020 seront arrêtées lors d'un atelier annuel du Groupe de haut niveau vers la fin 2019.

69. Pour collaborer au sein d'un même organisme ou avec d'autres organismes, il est indispensable d'utiliser les mêmes normes et modèles. La CEE facilite les activités qui permettent aux organismes de statistique de disposer du même cadre de référence et de parler le même langage. Le groupe de modernisation chargé de l'appui à la mise en œuvre des normes soutient l'utilisation des normes et des modèles élaborés dans le cadre du Groupe de haut niveau pour faciliter les activités de modernisation (Modèle générique d'activité des organismes statistiques (GAMSO), Modèle générique du processus de production statistique (GSBPM) et Modèle générique d'information statistique (GSIM), notamment). En 2019, il a mené à terme un examen du GSIM, a harmonisé les processus généraux du GSBPM avec ceux du GAMSO, a précisé les liens existant entre le GSBPM et le GSIM, a défini l'ontologie de base des statistiques officielles et a enrichi le glossaire des métadonnées pour les statistiques. En 2020, il continuera d'améliorer les documents et les exemples pratiques afin de mieux communiquer les informations relatives aux modèles et de dresser un tableau d'ensemble des différents modèles. L'atelier annuel « ModernStats World » de la CEE sera l'occasion de présenter et de faire avancer ces travaux ainsi que d'examiner les travaux futurs.

70. La réutilisation d'outils statistiques mis au point par des collègues, ou l'élaboration conjointe de tels outils, permet d'être plus efficace. Pour que cela soit possible, il est nécessaire de se mettre d'accord sur les prescriptions visant à faciliter le partage des résultats et le travail en commun. Le groupe de modernisation chargé de la mise en commun des outils appuie et encourage la mise en œuvre pratique de l'Architecture commune de la production statistique. Cette architecture constitue un cadre conceptuel qui facilite le partage entre les organismes de statistique. En 2020, le groupe continuera d'aider les organisations à partager les services de façon pragmatique. De nouveaux services seront

continuellement ajoutés au catalogue de services de l'Architecture commune de la production statistique.

71. Pour être en mesure d'augmenter et d'améliorer la production de statistiques, les organismes de statistique doivent développer de nouvelles compétences et disposer de ressources humaines modernes, flexibles et adaptables. Le Groupe de modernisation chargé des capacités et de la communication appuie les organismes de statistique en fournissant des directives sur les profils de compétences, la formation, les questions de gestion et d'autres méthodes (par exemple la gestion allégée) visant à accroître leur efficacité. En 2019, il a élaboré un cadre de compétences et de capacités et a organisé un atelier sur l'évolution culturelle. Il a également œuvré à la mise en place d'une plateforme permettant de mieux communiquer les résultats des travaux qu'il avait effectués au cours des dernières années. En 2020, il s'intéressera encore aux questions émergentes en matière de gestion des ressources humaines dans les organismes de statistique et il organisera un atelier ayant pour objet de partager les pratiques innovantes en matière de gestion des ressources humaines et de formation dans les organismes de statistique.

72. Les acteurs des statistiques officielles doivent s'assurer qu'ils restent à même de s'adapter à l'évolution des conditions en vigueur et à l'apparition de nouveaux obstacles et de nouvelles possibilités. Le Réseau de recherche fondamentale de la CEE, qui est le centre d'innovation du programme de modernisation, permet d'évaluer les nouvelles possibilités de modernisation des statistiques. Le résultat d'une évaluation peut être une proposition de poursuivre les travaux dans ce domaine ou une recommandation de ne pas les poursuivre (ou pas encore). En 2019, un groupe restreint de 12 experts de haut niveau a été formé à l'examen et à l'évaluation de différents nouveaux domaines de travail prometteurs dans la modernisation des statistiques officielles. Il examine actuellement des sujets tels que les ensembles de données synthétiques, le calcul multipartite sécurisé, les laboratoires de science des données, les agents conversationnels, les plateformes intégrées d'appui à la production informatique ainsi que plusieurs techniques informatiques modernes. En 2020, le Réseau poursuivra l'examen de sujets nouveaux et récents. Il élabore et évalue également des propositions de projets pour le prochain programme de travail annuel sur la modernisation.

73. La CEE soutient chaque année deux projets de modernisation. Le Groupe de haut niveau sur la modernisation de la statistique officielle choisit les thèmes des projets au début de chaque année afin de s'assurer que les questions les plus urgentes pour les organismes de statistique sont traités. Par exemple, en 2019, de nombreux pays ont travaillé conjointement dans le cadre du projet d'apprentissage automatique sur des études pilotes dans les domaines de la classification et du codage, de la préparation et de l'imputation des données, et du traitement des images. Les aspects qualitatifs du traitement des sources de données traditionnelles et non traditionnelles ont été définis, notamment des questions telles que le processus métier, les coûts et le temps nécessaire pour effectuer un processus. La phase II du projet relatif au Cadre de communication stratégique a permis d'élargir le Cadre élaboré en 2018 et approuvé par la CSE en 2019. Des directives relatives à l'élaboration d'une perspective organisationnelle et de stratégies d'implication du personnel stratégique ont été ajoutées au Cadre, ainsi que des outils permettant d'élaborer des stratégies d'implication des parties prenantes et de gérer les aspects relatifs à la communication de la participation des organismes statistiques aux stratégies de collecte d'information de l'administration publique.

74. Plusieurs aspects des statistiques ne sont pas propres à un domaine particulier. La CEE est l'une des rares organisations qui organise des ateliers dans d'importants domaines transversaux de la production statistique, réunissant pour ce faire des experts de divers domaines afin de leur permettre d'échanger des informations sur les faits nouveaux, et offrant ainsi une plateforme pour les travaux conjoints et l'échange de bonnes pratiques. La CEE a prévu d'organiser en 2020 des ateliers sur la collecte, la préparation et la diffusion des données statistiques, ainsi que sur la communication des statistiques, et elle commencera les préparatifs de la Réunion de travail de 2021 sur la confidentialité en matière de statistique. Tous ces ateliers sont axés sur les faits nouveaux et la définition de nouvelles orientations et de travaux futurs pour la communauté statistique.

C. Renforcement des capacités

75. La CEE a pour objectif de renforcer la capacité des systèmes statistiques nationaux de tous les pays membres, en particulier ceux d'Europe orientale et d'Europe du Sud-Est, du Caucase et d'Asie centrale, à appliquer les normes et directives internationales et à surmonter les obstacles à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Le renforcement des capacités est directement lié à l'ODD 17 « Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser », en particulier les cibles 17.18 et 17.19.

76. Une attention particulière est accordée à la promotion des Principes fondamentaux de la statistique officielle de l'ONU, qui constituent la base d'un cadre juridique et institutionnel solide pour les systèmes statistiques nationaux. En juin 2018, la CSE a approuvé une nouvelle stratégie pour le développement des capacités statistiques de la CEE (*UNECE Statistical Capacity Development Strategy*)⁹, qui renforce le principe selon lequel les activités de développement des capacités doivent être axées sur les utilisateurs.

77. Les activités de renforcement des capacités de la CEE sont notamment les suivantes :

- Évaluations globales des systèmes statistiques nationaux ;
- Organisation d'ateliers de renforcement des capacités ;
- Prestation de services consultatifs visant à répondre aux besoins particuliers des pays ;
- Élaboration de directives méthodologiques, d'outils d'enquête et de matériel de formation.

78. Les activités de renforcement des capacités sont menées en partenariat avec d'autres organisations internationales, en particulier la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), la Division de statistique de l'ONU, Eurostat, l'AELE, le Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population (FNUAP), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le PNUE, la Banque mondiale, CIS-STAT et d'autres partenaires bilatéraux ou multilatéraux.

79. Les activités de renforcement des capacités de la CEE sont fondées sur les conclusions et recommandations des évaluations globales des systèmes statistiques nationaux des pays de l'EOCAC. Ces évaluations, qui sont réalisées en coopération avec Eurostat et l'AELE, sont utilisées par divers donateurs actifs dans la région, notamment la Banque mondiale. Les rapports qui en sont issus donnent une image claire de l'état de développement de la statistique officielle des pays. Ils aident les autorités nationales à mieux programmer le développement à long terme de leurs statistiques et les donateurs internationaux à concentrer leurs activités de coopération technique sur les besoins recensés. Les évaluations globales ont débouché sur des plans d'action visant à améliorer les statistiques nationales dans tous les pays où elles ont été réalisées. En 2020, la CEE, en collaboration avec Eurostat et l'AELE, prévoit d'achever une évaluation globale du Bélarus. Une évaluation globale du Kirghizistan sera lancée.

80. Un programme sur les statistiques et les données financé par le Compte de l'ONU pour le développement sera mené à terme en 2000, afin d'appuyer la production d'indicateurs permettant de mesurer les progrès accomplis dans la réalisation des ODD. La CEE participe à ce projet dans six domaines statistiques : moyens de mise en œuvre (contexte institutionnel), environnement, population, genre, pauvreté et statistiques économiques. Une série d'ateliers et d'autres activités de renforcement des capacités seront organisés dans le cadre de ce programme.

81. Le Comité directeur du Fonds d'affectation spéciale multidonateurs à l'appui du renforcement des capacités statistiques dans les pays d'Europe orientale et de la Communauté d'États indépendants (CEI) (ECASTAT) continuera de financer un

⁹ Voir http://www.unece.org/fileadmin/DAM/stats/documents/ece/ces/2018/CES_10_rev1_Statistical_capacity_development_development_strategy_rev.pdf.

programme de renforcement des capacités dirigé par la CEE pour l'application du Système de comptabilité nationale 2008 et d'apporter un appui à l'établissement de statistiques connexes dans les pays de l'EOCAC. Le programme, qui doit durer de 2017 à 2020, comprend des ateliers régionaux et d'autres activités de formation dans les domaines de la comptabilité nationale, des registres statistiques des entreprises, et des statistiques sur les prix, la migration et les envois de fonds. Il soutient également la participation d'experts des pays cibles aux réunions des groupes d'experts en statistique.

82. Un nouveau projet de renforcement des capacités financé par la Fédération de Russie sera mené de 2019 à 2021 en vue d'aider les pays de la CEI à fournir des statistiques et des indicateurs de grande qualité permettant de suivre les progrès accomplis dans la réalisation des ODD, l'accent étant mis en particulier sur les statistiques environnementales.

D. Base de données statistiques de la CEE

83. La CEE tient à jour une base de données statistiques permettant aux pays membres d'accéder à des statistiques essentielles au moyen d'interfaces en ligne gratuites en anglais et en russe. Cette activité favorise le libre accès aux données et leur utilisation pour la prise de décisions fondées sur des données factuelles, comme l'exige le Programme 2030.

84. L'accent est mis sur la fourniture de données concernant des domaines d'une grande importance pour l'action des gouvernements et le système des Nations Unies, par exemple les migrations, la mondialisation, l'égalité des sexes, la population, l'éducation, l'emploi, l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, les accidents de la circulation routière, les transports intérieurs et les ressources forestières. La compilation de données sur ces sujets donne un aperçu des problèmes de mesure et aide à définir les priorités des travaux méthodologiques de la CEE visant à améliorer la qualité et la comparabilité des statistiques nationales et à fournir un appui ciblé au développement des systèmes statistiques des pays.

85. En 2020, des travaux seront entrepris en vue de procéder à un développement important de la base de données en ce qui concerne les indicateurs relatifs aux ODD, notamment en créant une interface utilisateur améliorée qui prendra la forme d'un tableau de bord de ces indicateurs pour les pays de la CEE, fondé sur les indicateurs mondiaux dans ce domaine. Le tableau de bord permettra à un large public de non-spécialistes d'obtenir rapidement et facilement dans des formats adaptés aux PC et aux appareils mobiles des informations sur les progrès accomplis par les pays de la CEE dans la réalisation des ODD. Ces données seront conservées dans l'infrastructure existante de la base de données statistiques de la CEE, ce qui permettra aux utilisateurs de créer des tableaux et des graphiques personnalisés et de consulter les métadonnées.

86. Afin d'alléger le fardeau des pays en termes de réponses, les données sont recueillies auprès d'autres organisations internationales ou en coopération avec elles, lorsque cela est possible. La CEE a poursuivi ses travaux de rationalisation des activités relatives aux bases de données, ce qui a permis d'accroître l'efficacité de la collecte des données et d'accélérer la mise à jour et la publication des séries de données statistiques. D'autres améliorations sont attendues en ce qui concerne la maintenance de la base de données, comme l'automatisation de la production de questionnaires relatifs au genre et la facilitation de la maintenance de la base de données macroéconomiques.

87. La base de données fournit les données de base pour les publications, telles que *Pays de la CEE en chiffres*, ainsi que pour l'élaboration de courts articles périodiques sur le développement économique et social dans la région de la CEE, publiés dans le bulletin hebdomadaire de la CEE et sur le site Web de la CEE. Des enquêtes annuelles auprès des utilisateurs sont menées pour s'assurer de la pertinence des publications et cerner les nouveaux besoins des utilisateurs. L'amélioration de l'efficacité des outils informatiques se poursuivra en 2020.

88. La base de données statistiques de la CEE est également utilisée pour diffuser des données qui nourrissent les travaux directifs de la CEE. À cet égard, elle est une ressource stratégique pour l'ensemble de la CEE et au-delà.

Annexe

Liste des réunions de janvier à décembre 2020

(Remarque : liste établie au 23 mars 2020. En raison de la pandémie de COVID-19, les dates de réunion à partir d'avril 2020 pourraient être modifiées).

<i>Conjointement avec</i>	<i>Réunion (lieu)</i>	<i>Date</i>	<i>Renforcement des capacités</i>
OCDE	Séminaire conjoint OCDE/CEE sur la mise en œuvre du Système de comptabilité économique et environnementale (Genève)	13-14 février	
	Réunion du Bureau de la CSE (Aguascalientes, Mexique)	25-26 février	
	Équipe spéciale chargée de mesurer la qualité des sources administratives dans le cadre des recensements (Genève)	5-6 mars	
Eurostat, Comité régional Europe	Atelier conjoint Eurostat/CEE/Comité régional Europe sur l'intégration des données statistiques et géospatiales (en ligne)	26-27 mars	
	Session Sprint de modernisation sur l'apprentissage automatique (en ligne)	1 ^{er} -3 avril	
	Réunion d'experts sur les statistiques au service des objectifs de développement durable (en ligne)	21-22 avril – <i>remplacé par une série de webinaires, dates à déterminer</i>	
	Atelier sur les statistiques au service des objectifs de développement durable (en ligne)	23-24 avril – <i>remplacé par une série de webinaires, dates à déterminer</i>	X
AELE, Eurostat, Division de statistique	Conférence thématique conjointe Division de statistique/CEE/Eurostat/AELE sur la gestion d'une organisation statistique en période de transition (Tachkent)	Reportée, nouvelles dates à déterminer	X
	Groupe d'experts de la comptabilité nationale (Genève)	Reporté, nouvelles dates à déterminer	
	Groupe d'experts des indices des prix à la consommation (Genève)	2-4 juin	

<i>Conjointement avec</i>	<i>Réunion (lieu)</i>	<i>Date</i>	<i>Renforcement des capacités</i>
AELE	Atelier de formation conjoint AELE/CEE sur les statistiques relatives aux changements climatiques à l'intention des pays de l'EOCAC (Bichkek)	3-5 juin	X
	Soixante-huitième réunion plénière de la Conférence des statisticiens européens (Genève)	22-24 (matin) juin	
	Réunion plénière du Comité régional Europe de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale (Genève)	22 juin	
	Réunion conjointe OCDE -Comité sur les statistiques et la politique statistique (CSSP) (Genève)	24 (après-midi) -25 juin	
	Atelier « ModernStats World » (Belgrade)	24-26 juin	
	Atelier sur la préparation de données statistiques (Genève)	31 août-2 septembre	
	Atelier sur la diffusion et la communication des données statistiques (Lisbonne)	7-9 septembre	
	Atelier sur la gestion et la formation des ressources humaines (Lisbonne)	9-11 septembre	
	Atelier sur l'harmonisation des statistiques relatives à la pauvreté (Genève)	7 septembre	X
	Réunion d'experts sur la mesure de la pauvreté et des inégalités (Genève)	8-9 septembre	
	Forum d'experts à l'intention des utilisateurs et des producteurs de statistiques relatives aux changements climatiques (Genève)	28-29 septembre	
	Atelier sur les recensements de la population et du logement (Minsk)	28-29 septembre	X
	Groupe d'experts des recensements de la population et du logement (Minsk)	30 septembre -2 octobre	

<i>Conjointement avec</i>	<i>Réunion (lieu)</i>	<i>Date</i>	<i>Renforcement des capacités</i>
	Atelier sur la collecte de données statistiques (Genève)	5-6 octobre	
	Atelier sur les statistiques genrées (Berne)	13 octobre	X
	Session de travail sur les statistiques genrées (Berne)	14 octobre	
	Réunion du Bureau de la CSE (Genève)	15-16 octobre	
Division de l'environnement	Équipe spéciale conjointe sur les statistiques et les indicateurs de l'état de l'environnement (Genève)	26-27 octobre	
	Atelier sur les statistiques relatives aux migrations (Genève)	27-28 (matin) octobre	X
	Session de travail CEE/Eurostat sur les statistiques relatives aux migrations (Genève)	28 (après-midi) -30 octobre	
	Réunion d'experts sur la modernisation de la législation relative aux statistiques (Genève)	4-5 novembre	
	Atelier sur la modernisation de la statistique officielle (Genève)	18-20 novembre	